



**Comité de la politique rurale de la
Fédération canadienne de l'agriculture
Consultation prébudgétaire 2017**

Août 2016

**21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
613-236-3633 www.cfa-fca.ca**



Résumé

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) est un organisme-cadre qui représente plus de 200 000 familles d'agriculteurs de toutes les régions du Canada. Ces familles exploitent de petites entreprises et travaillent fort au profit de l'ensemble de la population canadienne en contribuant considérablement à l'économie du Canada, en fournissant des aliments sains et abordables et en maintenant un environnement propre et durable. La FCA a pour mandat de défendre les intérêts des producteurs canadiens dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de veiller au développement continu d'une industrie agricole et agroalimentaire viable et dynamique au Canada.

Comité de la politique rurale de la FCA

Le Comité de la politique rurale de la FCA, composé de producteurs et d'employés provenant de membres de la FCA de toutes les régions du Canada, a pour mandat d'agir comme tribune et de tenir un dialogue approfondi au sujet de diverses questions de politique rurale. Il cherche des solutions stratégiques pour maintenir et augmenter la durabilité et la vitalité des collectivités rurales du Canada.

Budget fédéral de 2017 : créer un Canada dynamique et durable

L'agriculture constitue l'épine dorsale des collectivités rurales du Canada et sa contribution est essentielle à l'avenir de tous les citoyens. Au-delà des avantages directs liés à l'économie, à la salubrité et la sécurité alimentaires et à la santé et l'environnement, le secteur a un rôle crucial à jouer dans le maintien de collectivités rurales prospères au pays. On trouve un emploi sur huit dans ce secteur, qui emploie 2,3 millions de Canadiens dont plus de 275 000 travaillent directement en agriculture primaire. En 2014, la contribution de l'industrie agroalimentaire canadienne au produit intérieur brut était de 108,1 milliards de dollars (6,6 %) et la valeur des exportations de produits avait atteint 51,5 milliards de dollars, ce qui avait placé le Canada au cinquième rang mondial des exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires.

La contribution des agriculteurs à d'autres entreprises rurales montre que les exploitants agricoles soutiennent une grande partie de l'économie rurale. En 2014, les fermes canadiennes ont en effet à elles seules dépensé 5,1 milliards de dollars en salaires, 4,9 milliards de dollars en engrais et 2,8 milliards de dollars en carburant, leurs dépenses d'exploitation agricole nettes totalisant plus de 50 milliards de dollars. Ces dépenses sont effectuées dans des collectivités de toutes les régions du Canada et les fermes entraînent la création d'un éventail d'industries secondaires et font tourner l'économie dans ces collectivités.

Le Comité de la politique rurale de la FCA formule les recommandations suivantes pour aider les collectivités rurales du Canada à prospérer et à réaliser leur potentiel latent comme moteur résilient de la croissance économique du Canada :

- 1) Élaborer une stratégie d'infrastructure numérique pour les régions rurales du Canada, en partenariat avec des acteurs ruraux et agricoles, établissant des objectifs clairs et une vision garantissant un accès abordable aux services pour la population canadienne qui vit dans ces régions.
- 2) Définir l'accès Internet à large bande comme étant un service essentiel et établir des objectifs ambitieux pour la prestation de services Internet de base à large bande ainsi qu'un mécanisme de financement stable pour le déploiement du réseau à large bande dans les régions rurales.

- 3) Prendre des mesures pour éliminer les pénuries de main-d'œuvre chroniques et critiques dans le secteur canadien de l'agriculture, qui limitent la croissance et la productivité dans les collectivités rurales, en réduisant la complexité du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

De façon générale, il est impératif que les collectivités rurales reçoivent une part plus équitable du financement dans la deuxième phase du plan d'amélioration des infrastructures du gouvernement fédéral. Les collectivités rurales du Canada ont en effet besoin de fonds alloués spécialement pour l'amélioration des routes, des ponts, des systèmes de distribution de l'eau et d'autres services publics pour leur revitalisation et celle des industries qui y exercent leurs activités.

Habilitation des collectivités rurales — Moteurs de croissance économique au Canada

1) Accès Internet à large bande : positionnement de l'agriculture canadienne comme un moteur économique durable dans les régions rurales du Canada

L'agriculture canadienne s'est avérée un secteur de croissance résilient, tandis que 98 % des exploitations agricoles au Canada appartiennent toujours à des familles. L'agriculture du XXI^e siècle est toutefois devenue un secteur avancé, axé sur l'innovation et les technologies, qui doit de plus en plus prévoir les nouvelles exigences des consommateurs sur les marchés du pays et de l'étranger et s'y adapter.

Pourquoi est-ce important? La croissance continue permet aux producteurs canadiens de produire une quantité accrue de produits avec moins de ressources qu'avant, tout en générant des gains considérables pour l'économie canadienne; ces gains profitent tant aux Canadiens des zones rurales qu'à ceux des zones urbaines. En privilégiant les pratiques durables, on réduit les impacts environnementaux tout en favorisant la croissance et la compétitivité à l'échelle internationale. Le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans la promotion des pratiques agricoles durables et est réputé dans le monde pour ses méthodes de production de produits agricoles et agroalimentaires sûrs et de qualité.

Puisque le pays est doté d'un vaste capital naturel et qu'il a pris l'engagement d'utiliser des pratiques agricoles durables, l'industrie est bien placée pour se développer et pour répondre à la hausse constante de la demande de nourriture sur les marchés intérieur et mondial. La population mondiale est censée dépasser 9 milliards d'habitants en 2050 et la classe moyenne est en plein essor dans les économies émergentes; il s'agit là d'une occasion que le Canada ne peut se permettre de laisser passer. Pour en tirer profit, le secteur agricole canadien doit collaborer avec ses partenaires de la chaîne de valeur et avec tous les ordres de gouvernement; il doit aussi encourager l'innovation pour augmenter sa production d'aliments sur une base durable.

Un examen de l'histoire récente des innovations dans l'agriculture et d'autres secteurs nous permet de constater que les gains de productivité dans les exploitations agricoles sont inégaux et qu'ils sont le résultat de nombreux facteurs : la mécanisation, la biotechnologie et, plus récemment, l'agriculture de précision et les systèmes à base de données. L'*agriculture de précision* est une approche de gestion agricole axée sur les données qui s'attache à cibler les intrants, à réduire les déchets et à améliorer les pratiques de gestion. Dans cette approche, les agriculteurs utilisent les pratiques les plus novatrices et durables; l'adoption répandue de ces pratiques exige toutefois une augmentation importante de la connectivité à Internet.

Les innovations au chapitre de la commercialisation, de la production et de la recherche sur les produits créent par ailleurs des occasions pour les producteurs de vendre leurs produits sur les marchés nationaux et mondiaux par le biais de technologies en ligne, tandis que les services gouvernementaux en ligne continuent eux aussi de se transformer. L'accès Internet à large bande représente également un important élément du mode de vie de l'ensemble des Canadiens, particulièrement les jeunes, qui le considèrent comme un facteur important dans le choix du lieu de résidence. Si l'on désire que les régions rurales du Canada conservent leur attrait pour les générations futures, il est essentiel d'y offrir un accès à des services Internet à haute vitesse fiables. L'accès à des services Internet à large bande fiables est devenu indispensable à une industrie canadienne de l'agriculture prospère et à des collectivités rurales dynamiques au pays.

De nombreux producteurs du secteur primaire canadien n'ont toujours pas accès à des services Internet à large bande et un nombre encore plus important d'entre eux ne disposent pas d'un accès fiable à ces services. L'abordabilité des services continue de représenter un important obstacle. Il y a également un manque de concurrence dans de nombreuses régions rurales du Canada; par conséquent, les vitesses de téléchargement en aval et en amont sont trop basses, les services ne sont pas uniformes et l'investissement dans la mise en place de l'infrastructure Internet à large bande hors des centres urbains est insuffisant.

La FCA tient à préciser que ses membres appuient l'engagement pris par le gouvernement dans le budget fédéral de 2016 d'investir 500 millions de dollars sur cinq ans, afin d'étendre et d'améliorer le service à large bande dans les municipalités rurales et les collectivités éloignées, mais elle estime que l'accès Internet à large bande constitue un service essentiel pour l'ensemble de la population canadienne et qu'il devrait faire l'objet d'investissements stratégiques. La viabilité économique et sociale et la durabilité environnementale des collectivités rurales sont tributaires d'un investissement prévisible et constant dans la mise en place et l'amélioration des services à large bande.

Recommandations de la FCA

- **Élaborer une stratégie d'infrastructure numérique rurale pour les régions rurales du Canada.** Rassembler les fournisseurs de services de télécommunications, les représentants des collectivités rurales et les intervenants du secteur agricole pour énoncer une vision claire et définir une stratégie comportant des objectifs précis de sorte que l'infrastructure numérique, y compris les services Internet et les services de téléphonie cellulaire, réponde aux besoins de tous les Canadiens des régions rurales et contribue à la viabilité et au dynamisme de ces régions au cours des décennies à venir.
- **Établir comme objectif précis que tous les ménages canadiens aient accès à des services Internet à large bande de 25 Mo d'ici 2020 (objectif « 25 MO d'ici 2020 »), sous réserve de mises à jour annuelles de la définition d'accès « de base » à large bande.** Cela ferait en sorte que le Canada reste concurrentiel par rapport aux objectifs d'accès à large bande de ses principaux partenaires commerciaux, tout en établissant une base sur laquelle le CRTC et les fournisseurs de services se fonderaient pour combler l'écart croissant entre les collectivités rurales et les collectivités urbaines sur le plan de la disponibilité des services.
- **Créer un nouveau mécanisme de financement qui compléterait le Fonds de contribution national et qui viserait à étendre les services existants, plutôt qu'à simplement les maintenir.** Ce mécanisme devrait servir expressément à réduire l'écart dans l'accès aux services Internet à large bande entre les régions et dans les régions, y compris l'écart entre les zones urbaines et rurales.

2) Avenir de la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire au Canada : mise à profit de la réussite soutenue de l'agriculture comme fournisseur d'emplois dans les régions rurales du Canada

Les membres de la FCA considèrent toujours les pénuries de main-d'œuvre chroniques et critiques comme constituant l'un des risques les plus graves auxquels l'agriculture canadienne doit faire face et comme représentant une contrainte majeure qui freine tant la croissance que la compétitivité à l'échelle mondiale. L'agriculture est une industrie complexe qui doit faire face à des défis particuliers en matière de main-d'œuvre, en raison de l'exode rural, de la production saisonnière et du caractère hautement périssable de ses produits.

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a publié dernièrement des statistiques¹ révélant les difficultés croissantes que pose la pénurie de main-d'œuvre pour le secteur de l'agriculture :

- Les pertes agricoles annuelles pour les producteurs canadiens occasionnées par l'incapacité de doter certains postes s'élèvent à 1,5 milliard de dollars ou 3 % de la valeur totale des ventes et de la production du secteur.
- L'agriculture primaire continue de présenter le taux de postes vacants le plus élevé parmi l'ensemble des industries, soit 7 %.
- L'écart actuel entre la demande de main-d'œuvre et l'offre sur le marché du travail canadien s'élève à 59 000 travailleurs et, selon les prévisions, la pénurie pourrait s'aggraver et atteindre 114 000 travailleurs agricoles d'ici 2025.

Les problèmes de main-d'œuvre représentent actuellement l'un des plus lourds obstacles à la compétitivité et la viabilité de l'agriculture canadienne, ce qui a des conséquences directes sur les régions rurales. L'industrie agroalimentaire compte plus de 2,3 millions de postes; au fur et à mesure que le nombre de postes vacants augmente et menace la viabilité des activités, ces autres postes se précarisent.

Les problèmes mentionnés précédemment sont répandus dans toute l'industrie, mais il existe des besoins différents dans chaque sous-secteur. Certaines fermes ont des besoins saisonniers très précis, tandis que d'autres ont besoin toute l'année d'une main-d'œuvre dont les compétences varient largement, allant de la gestion de bétail à la conduite de machinerie lourde de haute technologie.

En réponse aux difficultés rencontrées, l'industrie canadienne de l'agriculture et de l'agroalimentaire a créé une « chaîne de valeur » afin de créer des solutions permanentes pour les secteurs de la production primaire et de la transformation des aliments. Le plan d'action découlant de cette initiative fournit au gouvernement et à l'industrie une feuille de route claire qui contient des mesures à court, moyen et long terme. Le Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire comporte deux grands objectifs :

1. accroître le bassin de travailleurs qualifiés et non qualifiés;
2. enrichir les connaissances et les compétences des travailleurs de l'industrie.

Si les producteurs canadiens n'ont pas accès aux travailleurs dont ils ont besoin, l'industrie sera considérablement limitée dans sa capacité de maintenir sa croissance. Le Canada est particulièrement bien placé pour répondre aux exigences croissantes d'une classe moyenne en plein essor dans le monde et d'une population mondiale qui devrait passer à neuf milliards d'habitants d'ici 2050. Pour surmonter ces obstacles et

¹ Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, <http://www.cahrc-ccrha.ca/fr/les-emplois-vacants-en-agriculture-coûtent-aux-producteurs-15-g-et-se-répercutent-sur-les-foyers-can>. Remarque : Les statistiques ne portent que sur les postes de l'agriculture primaire.

faire en sorte que le secteur puisse continuer à croître et à employer des millions de Canadiens dans les collectivités rurales et urbaines, le gouvernement doit adapter ses programmes d'emploi et d'immigration afin de répondre aux besoins particuliers de l'agriculture. Grâce aux retombées de ces modifications stratégiques, il sera possible de créer des collectivités rurales fortes et de garantir la sécurité alimentaire de la population canadienne et des consommateurs du monde entier.

Recommandations de la FCA

- **En réponse à la nature changeante et multidimensionnelle du problème de la pénurie de main-d'œuvre chronique et critique dans le secteur de l'agriculture primaire, créer un groupe de travail interministériel.** Réunir des responsables de tous les ministères compétents et des intervenants du domaine agricole pour qu'ils échangent de l'information et travaillent en partenariat à l'élaboration de solutions aux problèmes à court, moyen et long terme du secteur.
- **Collaborer avec les intervenants du secteur agricole à l'examen de la *Liste nationale des produits de base* et veiller à ce que tous les producteurs visés aient accès au volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).** C'est actuellement la Liste nationale des produits de base qui établit quels producteurs peuvent accéder au Programme des travailleurs étrangers saisonniers (PTAS) et au volet agricole. Cependant, de nombreux secteurs de production agricole continuent d'être exclus de cette liste. Les producteurs exclus doivent présenter leurs demandes de travailleurs dans le volet des postes à bas salaire du PTET, ce qui augmente la complexité du processus et les empêche d'accéder aux programmes conçus pour eux.
- **Maintenir le PTAS pour répondre aux besoins saisonniers de main-d'œuvre à la ferme.** Ce programme a été loué sur la scène internationale comme moyen efficace de créer une source constante et fiable de travailleurs saisonniers, axée sur des relations solides et mutuellement avantageuses avec les travailleurs et les pays partenaires.
- **Supprimer la limite de durée cumulée de 48 mois pour les travailleurs agricoles embauchés hors du PTAS,** de sorte à fournir à tous les producteurs canadiens un accès à des travailleurs saisonniers lorsqu'ils ont prouvé leur incapacité de recruter des travailleurs canadiens. La limite actuelle fixée pour les séjours au Canada entraîne des coûts excessifs de recyclage pour l'industrie; la situation profite à nos concurrents, qui peuvent recruter des travailleurs qualifiés ayant reçu une formation dans des fermes canadiennes.
- **Travailler avec la FCA et d'autres intervenants du secteur agricole à la création de mécanismes menant à la résidence permanente qui reconnaissent les compétences particulières requises pour l'exécution des travaux agricoles.** Lorsqu'il n'est pas possible d'embaucher des Canadiens, les travailleurs étrangers constituent une importante source de main-d'œuvre pour pourvoir des postes permanents en agriculture en agroalimentaire. Or, actuellement, les programmes de résidence permanente du Canada posent des obstacles importants aux travailleurs considérés comme étant « peu qualifiés » et, dans de nombreux cas, les excluent tout simplement, malgré les nombreuses offres d'emploi dans l'industrie de l'agriculture et malgré le fait que de nombreux travailleurs étrangers désirent s'établir de façon permanente dans des collectivités rurales au Canada.